

Co
6-57-7.

7^e COMMISSION d'Initiative parlementaire
DE NOVEMBRE 1906.
(Nommée le 29 novembre 1906.)

MM.

- 1^{er} BUREAU { DAUMY.
GENET.
- 2^e BUREAU { LORDEREAU.
LE COUR GRANDMAISON.
- 3^e BUREAU { DELOBEAU.
Guillaume POULLE.
- 4^e BUREAU { VAGNAT.
DUFOUSSAT.
- 5^e BUREAU { FORTIER.
DE LAS-CASES.
- 6^e BUREAU { CATALOGNE. *Secrétaire*
HALGAN.
- 7^e BUREAU { Edme PIOT.
HUGUET. — *Président*
- 8^e BUREAU { Charles RIOU. *Rapporteur*
CRÉPIN.
- 9^e BUREAU { CHAUMIÉ.
JOUFFRAY.

1



Séance du 30 sept. 1906

7^e commission d'initiative parlementaire

Président: M. Thuquet

Secrétaire: M. Catalaguy

Rapport. La 7^e commission d'initiative parlementaire de ce jour a présenté en comité d'ordre la proposition de loi, tendant à ce qu'après le décès du défunt à aucun citoyen que 10 ans après le mort, diploché par M. de Las Cases. M. Charles Riou est nommé rapporteur.

Le secrétaire Le président

M. Catalaguy

M. Aug. Hégnin

Séance du 4 Fev 1906.

7^e commission d'initiative parlementaire

Président M. Riou

Secrétaire M. H. Le Cour grandmaison

Lecture est donnée du rapport de M. Riou prenant en considération la proposition de loi présentée par M. de Las Cases, la commission a l'unanimité accepté les conclusions du rapporteur.

Le secrétaire

Le Président

M. Le Cour

M. Riou

Séance du 11 X 1906
 2^e Commission d'initiative parlementaire
 Président M. Hugues
 Secrétaire M. Guillaume Doulle
 Lecture M. Doulle de la proposition de
 M. Girault relative à la responsabilité
 des Chambres en cas de douzièmes
 provisoires.

Sous réserve que la mise en
 exécution M. Doulle M. Sargis de
 faire un rapport provisoire à la
 Commission qui se prononcera ulté-
 rieurement

Le Secrétaire Le Président

G. Doulle Aug. Sargis